

TRAVAUX

Après les Télécom, les pelleteuses de la SICAE vont à nouveau creuser les trottoirs de notre village très prochainement.

Afin de supprimer au maximum les lignes haute tension aériennes existantes, et de renforcer le réseau, la SICAE va procéder à une installation de câbles souterrains. Venant de Roye- Sur-Matz, cette ligne alimentera le transformateur de la Place du marché, puis celui de la Rue de l'Eglise pour redescendre ensuite la Rue de Flandre (côté pair) jusqu'au transformateur situé avant la propriété de Monsieur HENNON.

Il est bien dommage que l'incompatibilité technique qui existe entre les deux réseaux (Télécom et Sicae) n'ait pas permis de regrouper ces travaux en un seul chantier.

Pour des raisons esthétiques, la benne à verre va être prochainement déplacée vers le local de l'employé communal.

G. MAROUZE

Service National

Dans le cadre d'une action menée par le Ministre des Armées, sur le thème de la réforme du Service National, une réunion d'information et de consultation sera organisée à la Mairie le **vendredi 26 avril 1996 à 20 h 30**. Cette réunion sera animée par un officier de l'armée de terre. Toutes les personnes se sentant concernées par cette réforme seront les bienvenues.

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Mandy, Marie-José, Ghislaine **BLEROT** née le 29 Mars 1996 à AMIENS.

DECES

Madeleine **VADIER** épouse **QUILLET** décédée le 7 Janvier 1996 à Compiègne (60), inhumée à Conchy-Les-Pots le 10 Janvier 1996.

Bernard **BAILLON** décédé le 3 Février 1996 à Salouel (80), inhumé à Conchy-Les-Pots le 7 Février 1996.

MEMENTO

Horaires de la Mairie :

mardi de 14 à 18 heures
jeudi de 14 à 18 heures
samedi de 10 à 12 heures.

Horaires de la bibliothèque :

mercredi de 14 à 16 heures
samedi de 15 à 17 heures

Répertoire téléphonique :

Mairie : 44.85.01.24
M. le Maire : 44.85.01.24
Médecins : 44.85.01.11
Pharmacie : 44.85.07.82
La Poste : 44.85.01.28
L'école : 44.85.08.69
Ambulance-Taxi : 44.85.08.04

Les pompiers :

FOYART J. : 44.85.07.62
LEMAIRE Y. : 44.85.04.38
PUILLE J.P. : 44.85.06.88

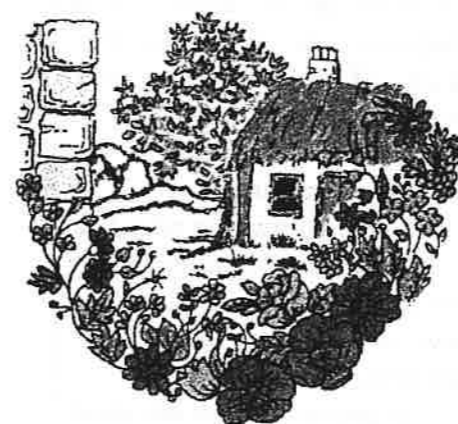
Ce journal a été tiré à 200 exemplaires.

Mise en page et illustration :
D.BENARD

Tout le programme des fêtes à la page 5

n° 20

Avril 1996



Le Conchylien

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL
15 avril 1996

Editorial

Dites-le avec des fleurs ...

Informez nos concitoyens et répondez à leurs aspirations, ce sont quelques-unes des tâches du Conseil Municipal et du *Conchylien*. Le hasard a rapproché, à 200 ans de distance, deux articles dans ce numéro 20.

L'un, en page 4, reflète la volonté actuelle de la Commission d'Environnement d'embellir et de fleurir notre commune, l'autre, historique, en pages 2 et 3, rappelant qu'une des doléances de 1789 était, entre autres, de planter des arbres fruitiers... Les souhaits des conchyliens seraient-ils à ce point irréalisables ?

Alors, si vous ne savez pas comment exprimer votre désir de vivre dans une commune agréable, dites-le avec des fleurs ... ou avec des arbres.

D.BENARD

Lettre du Maire

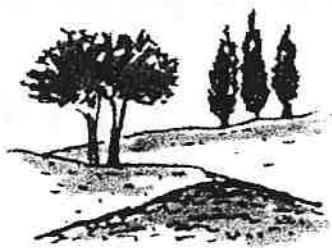
Comme vous avez pu en prendre connaissance dans la presse de ces derniers temps nous allons devoir prochainement procéder au tri de nos déchets ménagers.

En effet, en vertu de la loi du 13 juillet 1992, du décret du 3 février 1993 et de l'arrêté préfectoral du 31 Mai 1994, les décharges publiques seront bientôt interdites. Il faut savoir dès maintenant que la mise en place du système de remplacement sera onéreuse, ceci étant dû au tri sélectif, auquel s'ajoutera la participation aux frais de transport, de traitement et d'incinération des déchets dans une usine spécialisée.

La taxe globale étant basée sur le tonnage des déchets ramassés, peut-être faudrait-il, dès maintenant, envisager de modifier nos habitudes, par exemple en incinérant nous-mêmes nos papiers ou cartons, en faisant nous-mêmes notre compostage avec le gazon (d'après certaines statistiques cela représenterait une baisse de 25 à 30% du tonnage des ordures ramassées). Pour ceux qui ne pourraient ou ne voudraient pas faire le compostage, le Conseil Municipal envisage la création d'un dépôt accessible à tous, étant bien entendu qu'il n'y serait déposé que du gazon.

Des précisions vous seront apportées prochainement.

S. HENNON



L'Histoire à Conchy-les-pots

Parcourant d'anciens documents conservés à la bibliothèque de la Société Archéologique et Historique de Noyon, nous avons eu la chance d'en trouver un concernant Conchy-les-pots, publié il y a près d'un siècle par le Comité Archéologique de Noyon.

Il s'agit du *Cahier des remontrances et doléances de la paroisse, communauté et municipalité de Conchy-les-pots* rédigé en 1789.

Ce document a été copié dans les archives particulières il y a un siècle par monsieur LOIR, instituteur à Mont L'Evêque. Il est exclusif car, de notre région, il n'en existe aucun aux Archives Départementales de l'Oise.

Cahier des remontrances et doléances de la paroisse, communauté et municipalité de Conchy-les-pots

L'an mil sept cent quatre vingt neuf, le dimanche 8 mars après la messe paroissiale au prône de laquelle nous a été fait lecture par le sieur curé de cette paroisse de la lettre de sa majesté et du règlement y joint pour la convocation des Etats Généraux du Royaume, Nous syndic, notables habitants de ladite paroisse, nous sommes occupés avant de nommer nos députés à l'Assemblée de Département de la rédaction du cahier de nos doléances, plaintes et remontrances à sa Majesté et à nos seigneurs des Etats Généraux qu'il suit :

La perception du vingtième dans cette paroisse n'est point exacte, on a suivi, pour l'imposer, une déclaration très inexacte, faite en 1781 et 1782. Dans cette déclaration peu onéreuse à la paroisse, le revenu des terres, près et héritages est estimé au-dessus de sa valeur.

.....Que ces baux ne pourront plus être résiliés, soit par la démission du bénéfice, soit par la mort du titulaire;

Qu'il leur soit défendu de recevoir des fermiers aucuns pots de vin;

Quelles trop grosses fermes des gens de main-morte doivent être divisées;

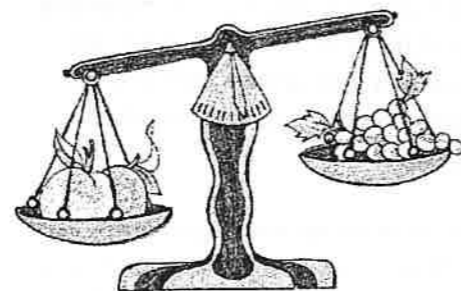
Qu'il doit être pourvu à la subsistance des pauvres et empêcher la mendicité;

Que les Etats Provinciaux fourniront la quantité d'hommes qui leur sera demandée sans avoir recours à la milice. Leur engagement impose sur la province un impôt sur les célibataires applicable aux pères de famille chargés d'enfants à raison de leurs revenus en sus de leur contribution ordinaire;

L'exportation des bleds défendus sous peine capitale;

Les banqueroutiers punis comme des voleurs publics;

Les ministres sortant de place rendront compte de leur gestion; s'ils ont malversé, punis suivant la rigueur des loix;



Même poids, même mesure, même aulnage pour tout le royaume;



INFOS... FOOT



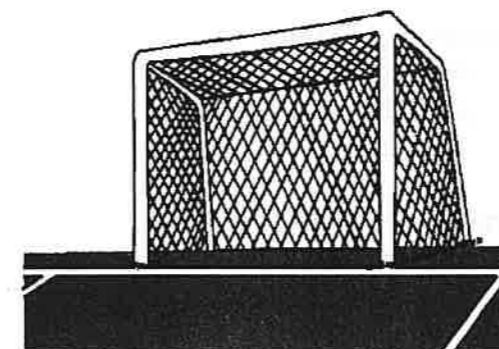
En préambule, le F.C. CONCHY tient à remercier toutes les personnes du village qui sont très ouvertes aux diverses sollicitations de ses jeunes, lors des tombolas ainsi que les bénévoles, pour l'équipement du terrain.

BILAN DE SAISON A CINQ MATCHES DE LA FIN

SENIORS : Bilan satisfaisant. 14 Matches joués 5 défaites
Une 6^{ème} place qui nous situe à notre valeur.

PUPILLES : Encore beaucoup à faire.
Une 8^{ème} place, mais, dans un groupe très difficile.

POUSSINS : Le travail commence à porter ses fruits.
Une 4^{ème} place qui est tout à leur honneur.



EQUIPEMENT

Remercions les Ambulances Ressontoises pour le don de 15 maillots aux poussins.

Espérons un jour ????? Un donateur CONCHYLIEN ?????

TERRAINS

Satisfaction pour nos 3 terrains, nos vestiaires, installation de poteaux pour les projecteurs. Bientôt .. un terrain de pétanque ...Un club de boulistes au sein du F.C.C.

Enfin, tout cela pour dire que, malgré les "glissades", la bande à Bernard a le vent en poupe et se porte bien.

9 juin Tournoi pour les Seniors-Pupilles-Poussins avec 15 équipes dont 2 du Pas de Calais
Bernard WEPPE



Si l'arbitre siffle si souvent en cette saison ce n'est pas toujours à cause du printemps.



TENNIS

La section Tennis du Club sportif de CONCHY-LES-POTS organise 2 tournois au titre de l'année 1996 :

Le premier se déroulera les 20 et 21 Avril entre les membres du Club en vue des qualifications pour la rencontre avec le Club des loisirs de la ville d'AMIENS le samedi 11 Mai. Seuls les membres inscrits pourront participer, la cotisation étant de **50 Frs pour l'année.**



Pour toute inscription, veuillez contacter Jean-François GRELIN au 44.85.03.84 après 19 H00.

En espérant que vous serez nombreux à nous rejoindre pour cette nouvelle saison.



JF.GRELIN



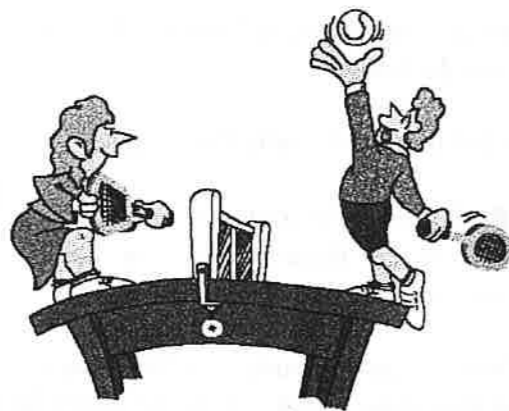
DES NOUVELLES DU CLUB SPORTIF DE CONCHY-LES-POTS SECTION TENNIS DE TABLE

Depuis la parution du **CONCHYLIEN** en janvier dernier, la section Tennis de table a eu la satisfaction de voir le nombre de ses adhérents passer de 13 à 20. Cette augmentation sensible des amateurs de ping-pong permet de multiplier les matches entre adversaires aux jeux différents et d'enrichir ainsi l'expérience de chacun.

La rencontre amicale, annoncée pour le 04 janvier dernier, avec le Club de La Croix Saint-Ouen, s'est en fait déroulée le 15 décembre 1995, pour des raisons d'emploi du temps des membres de ce club. Nos visiteurs, avec leur président, monsieur Claude SIMON, ont remporté la victoire par 14 points à 6.

Il convient de préciser que certains d'entre eux sont ou ont été affiliés à la Fédération Française de Tennis de Table.

Parmi les participants de CONCHY : Julie KUSZPA, Yann EZZI, Grégory et Yoann



MEUNIER, Cyril SUEUR et Michaël FOYART, certains ont su parfaitement tirer leur épingle du jeu.

Il leur appartient de prendre leur revanche à l'occasion de la prochaine rencontre, fixée à La Croix Saint-Ouen le 13 Avril 1996.

Nos jeunes adhérents vont également se mesurer à un autre club, celui de Gournay-sur-Aronde, invité à CONCHY le 25 Mai 1996.

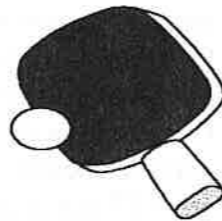
Afin de donner plus de piment à nos entraînements le vendredi soir, un tournoi interne est organisé depuis le début de l'année.

Au moment où ces lignes sont écrites, arrivent en têtes du classement provisoire, Yann EZZI, Grégory MEUNIER et Sandrine DEBOOM.

La date retenue pour le tournoi inter-disciplines (Tennis et Ping-Pong) a été fixée au 1^{er} Juin 1996.

Ce tournoi sera organisé avec les étudiants de 1^{ère} année de « B.T.S. Assistant de Gestion » PME/PMI du Lycée Jean-Racine à Montdidier.

C. CHAUMETTE



Les privilèges des maîtres de postes supprimés;

Qu'aucun impôt ne puisse être établi, ni aucun emprunt sans le consentement des Etats Généraux;

Les pensions surprises à la générosité du Roi supprimées;

Les lois féodales anéanties;

Le droit d'aînesse réduit au simple manoir;

Abolition des privilèges du clergé;

Quant à l'impôt, de même que ceux de la noblesse, un seul et unique impôt établi;

Les droits de franc-fief supprimés;



Les droits de conrolle et insinuation diminués;

Les corvées supprimées;

Les huissiers réduits en petit nombre;



Les juges choisis par les Baillages, après mûr examen de leur savoir et mœurs;

La vénalité des offices de judicature abolie;

La justice gratuite;

Les coutumes locales réformées;

Les droits de banalité, four et pressoir abolis;

Les arbres des grandes routes vendus aux propriétaires des terres aboutissantes

s u i v a n t l'estimation, permis à eux de replanter des arbres fruitiers.



L. HARANG et M. DREUE

(à suivre)

Lettre ouverte aux habitants de Conchy-les-pots et Boulogne-la-Grasse.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais faire passer un message auprès des 720 habitants qui doivent soutenir et se battre pour le maintien de leur bureau de poste.

Mon épouse et moi-même avons décidé, à notre arrivée au bureau de faire le maximum pour lui donner une force en capacité d'accueil et financière. Le travail accompli depuis trois années déjà, a été bien perçu par l'administration de la Poste et c'est pour cela que je suis encore là pour vous servir.

La Mairie de Conchy, par le biais de son Conseil Municipal, va entreprendre des travaux de rénovation en peinture afin de redonner une âme à notre bureau et la mise en place d'un bureau financier ou vous pourrez en toute quiétude venir vous informer ou résoudre vos problèmes en matière de placement financier, immobilier, succession, engendrés par la nouvelle loi de finances.

De son côté, la Poste va mettre un conseiller financier en place tous les mercredis après-midi, en la personne de monsieur Raynald VIENNE (contact au 44.85.01.28 ou 44.85.82.86 ou encore en passant par votre facteur ou factrice).

Permettez-moi maintenant que ces rénovations et structures vont être mises en place, de vous faire bien saisir que le destin de votre bureau est entre vos mains et que vos visites et placements au bureau de Conchy pourront être les seules solutions.

B.WEPPE votre receveur.

Conchy ... en fleurs

Fermez les yeux et laissez-vous guider.

Vous entrez dans le village par la route de Boulogne-la-Grasse et vous êtes accueillis, à la hauteur du panneau portant le nom de notre commune, par un joli massif composé d'arbustes et de fleurs annuelles.

Vous auriez eu la même agréable surprise en arrivant par n'importe quelle autre route.

Puis vous croisez une maison dont la façade, superbement fleurie, retient notre regard. A la hauteur d'une grande porte cochère, vous ne résistez pas à l'envie de jeter un coup d'œil

dans la cour où s'épanouissent des massifs de fleurs aux teintes lumineuses.

Puis, vous poursuivez votre promenade le long de la route de Flandre bordée de plates-bandes où se mêlent pétunias et roses d'Inde ...

C'est un rêve, allez-vous nous dire. Oui et non, répondrons-nous.

Oui, parce que l'environnement dans lequel nous vivons n'est peut-être pas aussi plaisant que certains d'entre nous le souhaiteraient. Non, parce que l'on peut

facilement améliorer cet état de choses. Bon nombre

d'entre vous qui ont à cœur le goût de fleurir les abords de leur habitation, sa façade ou ses jardinières, nous ont déjà montré la direction à suivre.

Aussi, pour donner un nouvel élan à l'embellissement de ce village où nous aimons vivre, les membres de la Commission d'Environnement ont décidé d'organiser un concours de fleurissement. Ce concours qui est ouvert à toutes les personnes domiciliées ou résidentes à Conchy-les-pots pendant le printemps ou le début de l'été.

Il comportera deux catégories :

- 1) Les maisons particulières avec jardin visible de la rue.
 - 2) Les façades fleuries avec un décor floral installé sur la voie publique.
- Les personnes désirant participer à ce concours devront s'inscrire au plus tard le 30 avril 1996 à la Mairie pour retirer une feuille d'inscription.

**Catherine
Chaumette**



Programme des festivités

ANIMATIONS COMITE DES FETES

« Jeux de Société »

Le samedi 10 Février 1996 en soirée, a eu lieu la 3ème édition des « Jeux de Société ». Une cinquantaine d'amateurs de cartes et de jeux de société, dont de nombreux jeunes de 10 à 18 ans, se retrouvent à présent, de façon régulière, pour partager ensemble un moment de détente.

Pour tenir compte des observations des participants, cette activité a lieu soit l'après-midi, soit en soirée.

Compte tenu du succès remporté lors de nos soirées « Jeux », nous comptons bien, après les beaux jours, reprendre le cours de nos réunions qui s'adressent à tous, de 7 ans à 77 ans et plus...



« BOUM du 27 janvier 1996 »

Cette soirée, où s'est retrouvée une quarantaine de jeunes, s'est déroulée dans une sympathique ambiance. Portée par la musique de la Sono EVENING PARTY, la majorité d'entre eux ont dansé jusqu'à plus de deux heures du matin sur un rythme trépidant.

L'Etoile des Accordéonistes de Compiègne le Samedi 13 Avril 1996 de 21 Heures à 2 Heures du matin.

Chorale le Samedi 4 Mai à 16 Heures à la Salle Polyvalente.

BOUM pour les jeunes le Samedi 29 Juin à 20 Heures 30 à la Salle polyvalente avec leur propre sono.

Nous terminerons cette page d'informations par une bonne nouvelle pour les amateurs: il y aura encore une **brocante** cette année...

J.MEUNIER

C. CHAUMETTE

